

COMPTE RENDU D'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Fort de Montrouge-Salle Gribeauval-Bat 133

Vendredi 16 novembre 2018

ACCEUIL DU PRÉSIDENT NATIONAL

Le Président Gosciniak prend la parole et souhaite la bienvenue aux administrateurs, présidents délégués et membres du bureau présents et leur témoigne sa reconnaissance d'avoir fait le déplacement. Il les remercie d'avoir fait en sorte de se libérer un vendredi, notamment ceux qui sont encore en activité professionnelle. Le Président nous présente ensuite le PowerPoint qu'il a préparé pour l'assemblée générale Extraordinaire, avec en photo d'accueil l'atoll de Clipperton.

APPEL DES PARTICIPANTS

Philippe CHOVET - Rolland BELBEZIER - Jean-Luc MAILLOT - Guy BARRAULT - Jean-Pierre LEBLANC (Pouvoir à Philippe CHOVET) - Pascal GOSCINIAK -- Gérard DESRUES. Laurent BERHAULT- Bernard GOILLOT – Alain KLEIMBERG – Christian MIR - Éric FRAISSE – Jean-Louis JACQUEMIN (Pouvoir à Philippe CHOVET) - Stéphan JAKUBOYE.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Rappel

Au Conseil d'Administration du 21 avril 2017 à Saint Avertin, un point provisoire de la comptabilité générale, siège et sections, avait été présenté aux administrateurs par le trésorier national intérimaire Gérard BOUHALLIER. Pour diverses raisons la comptabilité de l'exercice 2017 n'avait pu être arrêtée.

Dans le souci de limiter l'impact budgétaire de la convocation d'un conseil d'administration supplémentaire, l'Assemblée Générale du 21 avril, (postérieure au Conseil d'Administration) qui aurait dû voter l'exercice avait alors décidé d'appliquer le paragraphe III "Structure Administrative" alinéa III.1.5.1 "Réunion Exceptionnelle du Conseil d'Administration" du règlement intérieur, pour valider l'exercice avant sa présentation à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le 16 novembre 2018.

Le secrétaire national a transmis à l'ensemble des présidents délégués ainsi qu'aux administrateurs par voie électronique l'ensemble des pièces de la comptabilité de l'exercice 2017.

Avec 15 réponses positives sur 19 attendues les comptes de l'exercice 2017 sont adoptés à la majorité par le Conseil d'Administration et peuvent être présentés pour validation à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 novembre 2018 à Arcueil

ORDRE DU JOUR

- ✚ Vote de la comptabilité générale ACOMAR de l'exercice 2017, validée par le conseil d'administration en vote par correspondance, conformément aux dispositions du règlement intérieur, paragraphe III "Structure Administrative" alinéa III.1.5.1 "Réunion Exceptionnelle du Conseil d'Administration"

RAPPORT DU TRÉSORIER NATIONAL

Le trésorier national fait un rappel des tableaux de l'exercice 2017 envoyés électroniquement aux Présidents Délégués et Administrateurs

RAPPORT DE VÉRIFICATEUR AUX COMPTES

Le trésorier national nous fait lecture du rapport du vérificateur aux comptes pour l'exercice 2017. Pour terminer il déclare que :

« Les comptes annuels de l'exercice 2017 sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association « ACOMAR » au 31 décembre de cet exercice ».

VOTE DES COMPTES

Nombre de voix : 40

- Contre : 0
- Abstention : 1
- Pour : 39

Les comptes de l'exercice 2017 sont adoptés à la majorité.

CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

L'ordre du jour étant épuisé l'assemblée générale extraordinaire du 16 novembre 2018 est déclarée close.

Gérard DESRUES
Secrétaire national

Jean-Luc MAILLOT
Secrétaire national adjoint

Pascal GOSCINIAK
Président national

Original signé et classé

Destinataires :

Bureau – Présidents Délégués – Conseil d'administration